



ENSEMBLE RÉINVENTONS TEMPLEUVE

Novembre 2023

En mars 2020, vous étiez 49,94% à soutenir notre liste « Ensemble Réinventons Templeuve » qui a obtenu l'élection de 7 élus contre 22 pour la majorité.

Notre élection s'est faite autour d'un programme et de valeurs dont les 3 principaux piliers étaient :

- 🌍 Renforcer le lien social et le bien vivre
- 🚶 Se déplacer et vivre mieux
- 🗳 Viser la transparence et favoriser la démocratie locale

Sans être particulièrement visionnaires, nous estimons modestement que ces sujets restent d'une actualité criante pour notre commune et on ne peut que se féliciter que certaines de nos propositions aient été reprises par la majorité municipale comme la création d'un city stade, l'achat de l'Ecole St Martin pour les associations, l'enregistrement des conseils municipaux, le lien intergénérationnel et la plantation d'arbres à poursuivre.

Faute de moyens financiers et en pleine réflexion sur notre rôle de groupe d'opposition constructive, nous sommes restés silencieux en communication depuis quelques mois.

Cependant, nous sommes actifs dans le cadre du mandat que vous nous avez confié en 2020.

De plus, aujourd'hui, même si nos finances restent maigres, nous avons décidé de nous investir dans la création d'un nouveau site ERT interactif qui vous permettra de communiquer, de nous solliciter, de lire notre actualité, nos actions.

Désormais pour nous suivre et nous contacter voici les coordonnées de notre site :

<https://ensemble-reinventons-templeuve.fr>



Si vous avez des propositions, ou si vous voulez vous engager pour votre commune, n'hésitez pas à nous rejoindre pour « REINVENTER TEMPLEUVE » !

Nous avons besoin de vous, de vos compétences, de vos idées et nous vous invitons à vous exprimer, et à participer à de nouvelles actions.

Vous trouverez dans ce bulletin les articles suivants :

- 🌍 L'augmentation de la population templeuvoise et ses conséquences
- 🌍 Le marché du dimanche
- 🌍 L'évaluation de votre empreinte carbone
- 🌍 L'entraide associative
- 🌍 La création d'un club de tarot

« L'AUTRE INFLATION : LA POPULATION TEMPLEUVOISE ! »



Lors du Conseil Municipal du 9 février 2023, Monsieur le Maire a certifié que la population Templeuvoise était de 6 559 habitants ! Nous, nous affirmons que, incessamment sous peu, nous serons au moins **8 400** Templeuvois. Il est facile de le constater et de se rendre compte de la transformation de notre village en ville.

En effet, le dernier recensement de l'INSEE fin 2020, qui vient d'être publié début 2023, ne prend pas en compte tous les nombreux logements qui ont vu le jour ces 3 dernières années et tous ceux qui programmés, arriveront entre 2023 et 2026.



De sorte que fin 2023, la population va atteindre environ 8 400 habitants, voire 9 000 habitants dès 2026, quand les gros projets suivants seront sortis de terre : 11 maisons (rue de Lille), 16 maisons (rue d'Ennevelin), 32 maisons (Passementerie), 64 maisons (Orée du Bois), 60 appartements (ancienne école Jules Ferry) et enfin une dizaine d'appartements dans l'ancienne maison Leperre. Il est toujours utile de rappeler que le Plan Local d'urbanisme (PLU) voté en 2017 prévoyait une cible de 6 400 habitants à l'horizon 2030 !!!

Tous les records sont battus !

En effet, aujourd'hui (cf tableau ci-dessous), il a été délivré de 2015 à octobre 2023, **un total de 1 274 autorisations de construire**. Sachant que le critère retenu par l'INSEE est de 2,3 personnes par foyer, une simple multiplication vous donnera le nombre d'habitants supplémentaires à TEMPLEUVE EN PEVELE !

TEMPLEUVE-EN-PEVÈLE – logements engagés dans le cadre du PLU modifié (évaluation à octobre 2023)			
Opérations (PLU approuvé Janv 2017 - modifié sept 2019)	Nombre logements Prévus au PLU	Promoteurs/constructeurs (Permis de Construire ou d'Aménager)	Nombre logements réalisés/programmés
Rond point des sorcières (maisons)	60	LOGER HABITAT (déc 2014)	38
		CM-CIC AMENAGEMENT (déc 2014)	16
		CAMPAGNETTE (reste 6 - en attente de projet 26)	6
Le Maresquel (phase 2) Pâturage (maisons)	70	SIGLA NEUF (mars 2018 modifié en 2022) Patios d'Emilie	42
		PIRAINO (fév 2019 avec modif de juil 2019)	18
		P.C. Août 2019 (1.055 m²) / (1.484 m²) / (1.465 m²)	
Le Maresquel (phase 1) Grande Campagne	70	SOFIM (sept 2019) Central Parc – 6 bâtiments	178
		ECOLE SAINT-MARTIN (asso foncière Pévèle-Mélantois)	
Anchin (dont 12 maisons)	71	BOUYGUES (oct 2014) Cottage Pévèle	71
Phase 1 pôle d'échange (dont 22 maisons)	100	LOGINOR (déc 2017) Clos des lupins	170
Phase 2 pôle d'échange (maisons)	86	PREAM phase 1 (oct 2014) Jardins de la Pévèle	52
		PREAM phase 2 Templeuve 14 (juil 2018) Orée du bois	64
école Jules Ferry + la Poste (repères 32+33 ?)	50	PICHET (juin 2016, modifié en février 2021) *	60
projet Riez (repère n°21)	30	EUROPEAN HOMES (déc 2017) Les terrasses de Pévèle	56
Maisons individuelles et petits projets collectifs	155		503
TOTAL PLU	692	TOTAL octobre 2023	1 274
		(84,10% de logts supplémentaires par rapport au PLU)	

en cours
en attente

Source Sitadel (Données à fin août 2023)

L'hypermarché au centre du village, **c'est 150 voitures qui rentrent et qui sortent chaque heure**, sans parler de la flotte de semi-remorques qui transitent à longueur de journée pour ravitailler le commerce. Et qu'en sera-t-il de la circulation, du stationnement, de la pollution atmosphérique, sonore, visuelle lorsque le projet du Maresquel sera achevé ? Incontestablement un beau projet, mais un mauvais choix d'implantation sur la commune qui ne peut supporter dans son cœur de ville une telle densification et ses corollaires !!!

À ce sujet, une enquête publique portant projet de modification de droit commun n°2 du PLU est ouverte en mairie (Château Baratte) du Mercredi 8 Novembre 2023 au Mercredi 22 Novembre 2023 à 17h.

Un commissaire enquêteur tiendra 3 permanences en mairie les jours suivants :

Mercredi 8 novembre de 9h à 12h, Lundi 13 novembre de 9h à 12h, Mercredi 22 Novembre de 14h à 17h.

Nous vous recommandons vivement de consulter le dossier d'enquête publique sur les sites internet www.ville-templeuve.fr ou www.pevelecarembault.fr (rubrique « Urbanisme ») et **surtout la pièce n°3 avis de l'autorité environnementale et la pièce n°4 réponse du Maître d'ouvrage.**

À toutes fins utiles, nous vous transmettons le lien qui reprend à la fois les recommandations de l'autorité environnementale et les réponses apportées par le Maître d'ouvrage :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4919/download/component/38565/04-piece-n0-4-la-reponse-ecrite-du-maitre-d-ouvrage-a-l-avis-de-l-autorite-environnementale.pdf>

Soyez nombreux à formuler questions, remarques, suggestions etc... sur ce projet au centre de la ville.

Pour conclure, Templeuve en Pévèle ambitionne de devenir une ville attractive au détriment de la qualité de vie, de l'environnement de ceux qui y habitent et ce, faute d'avoir mené une réflexion sur un schéma routier desservant la commune et faisant coexister les différents modes de transport en commun et personnels. Ce ne sont pas quelques espaces de respiration qui pallieront la bétonisation et le manque d'infrastructures routières !

LE MARCHÉ DOMINI «CALE»...



Monsieur le Maire s'inquiète du fait que le marché dominical au passage de la grange n'attire pas beaucoup de monde malgré tous les efforts déployés depuis déjà une année.

**Pour ERT, les raisons de cette désaffection du marché sont essentiellement dues à deux facteurs :
le jour et le lieu !**

Le jour :

Le dimanche n'est pas le meilleur jour de la semaine pour un marché à Templeuve en Pévèle (déjà sur la place, le marché n'attirait pas davantage) sachant qu'il fait concurrence à ceux d'Orchies et de Cysoing, implantés déjà depuis de nombreuses années, et qui sont beaucoup plus importants, attractifs et achalandés.

Il est donc plus difficile de trouver des commerçants libres et intéressés par ce jour de marché.

Le lieu :

Les commerçants se plaignent du passage de la grange : sol trop pentu, courants d'air malgré la bâche mise en place, le peu de lumière naturelle d'où une sorte de pénombre constante et le manque de visibilité de la rue principale...

La protection contre les intempéries, point fort de cette belle grange, ne suffit pas à les attirer et certains commerçants désertent et ne reviennent déjà plus.

On peut dès lors en conclure que le choix du jour et le lieu du marché le dimanche, n'est peut-être pas judicieux, tout autant que celui de la grange. Et pourquoi pas proposer, par exemple, un marché le vendredi soir ?

En concertation, nous souhaitons obtenir votre avis. Aussi, nous vous proposons de vous rendre sur notre site pour nous faire connaître le jour et le lieu qui vous conviendraient le mieux ?



Templeuve en Pévèle

CALCULEZ VOTRE EMPREINTE CARBONE....



Le changement climatique est une réalité. Il ne se passe pas un jour sans que l'on nous parle de l'empreinte carbone, des effets du changement climatique... L'un des défis que nous devons relever est la diminution de notre empreinte carbone qui est l'indicateur estimant la quantité de gaz à effet de serre émise par la population pour satisfaire sa consommation.

Cette empreinte est calculée selon des grandes catégories de la vie quotidienne : alimentation, transport, logement, services publics, numérique...

Connaissez-vous votre empreinte carbone ? Il nous semble important de connaître notre propre émission. Vous désirez en savoir plus ? À cet effet, voici le lien à suivre pour la calculer : <https://nosgestesclimat.fr>

LE FRANC SUCCES DU REPAIR CAFE



Le Repair Café de Templeuve, délocalisé au 70 rue du Marais à LOUVIL, continuera en 2024 comme en 2023, à fonctionner les 2^{èmes} samedis de chaque mois de 9h00 à 12h00. Nous vous rappelons qu'il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous pour soumettre vos appareils endommagés (Électroménager, informatique, TV, téléphone, couture, horlogerie, cycles, outils de jardinage...etc...) à nos réparateurs bénévoles.



À cet effet, nous vous communiquons les dates à noter sur votre calendrier 2024 : Les samedis 13 janvier - 10 février - 9 mars - 13 avril - 11 mai - 8 juin - 13 juillet - 14 septembre - 12 octobre - 9 novembre - 14 décembre.

TEA SERVICES....



L'association TEA a développé en 2023 une offre de services aux Templeuvois(es) : **TEA SERVICES**

En effet, la défaillance du service public et la complexité administrative nécessitent de mettre en place une équipe de bénévoles capables de vous conseiller et de vous accompagner dans vos démarches.

Ses domaines de compétences : Démarches administratives - Rédaction de courrier - Consommation - Emploi - Impôts - Création d'espaces informatiques - Formalités diverses...etc.

Notre dernière action a été la mise en place d'une commande groupée de bois/pellets pour bénéficier de tarifs avantageux. Elle sera reconduite en 2024.

Parallèlement, TEA organise le lundi 4 décembre 2023 à 19h salle du RDC de l'espace socio-culturel une réunion pour la mise en place d'un club de tarot.

Joueur, débutant, ou souhaitant apprendre sa pratique, vous êtes les bienvenus.

Si vous ne pouvez pas vous rendre disponibles à cette réunion, mais intéressés par cette création, n'hésitez pas à vous faire connaître soit par mail, soit par téléphone aux coordonnées suivantes :

Tél : 07.67.65.42.60 Mail : tea.templeuve@gmail.com



Une antenne de téléphonie 4G/5G pourrait s'implanter Carrière St Joseph ! Soyez vigilants ! En effet, l'antenne similaire implantée quartier de la Caillère n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les riverains !...